COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE 13 -07- 1993
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JS./ 2003060 / Dossier 554

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
Unité de formation : INITIATION A LA LANGUE ET A LA CULTURE ARABE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 730801U11C1

Etablissement : COURS COMMUNAUX PROFES ET COMMERC DU SOIR MARIUS RENARD
RUE DE LA PROCESSION,78
1070 ANDERLECHT

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet

554

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

0 Communauté française — 0 Libre - confessionnel
XX Provincial et comunal — 0 - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

COURS COMMUNAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX DU SOIR
dénomination : .MARIUS.RENARD.....
adresse complète : .RUE.DE.LA.PROCESSION...78.....
.1070..BRUXELLES.....
n° de matricule : .2..003.060.....
n° de téléphone : .02/522.25.86.....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (3)

.....INITIATION A LA LANGUE ET A LA CULTURE ARABE
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de ..1.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de ..1.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)

0 (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

0 (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de ..1.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de ..1.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de ..1.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de ..1.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

ANNEXE 1

## I. Finalités générales de l'Unité de Formation

1) Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2) Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

## II. Finalités spécifiques de l'Unité de Formation

1) Favoriser l'intégration des jeunes d'origine arabe. En effet, ils ne peuvent s'insérer harmonieusement dans leur société d'accueil s'ils n'ont pas confiance en eux-mêmes. Ceci ne serait possible que par une meilleure connaissance de leur culture d'origine. Le déracinement ne peut conduire qu'à une frustration, une perte de personnalité et souvent à l'échec. Un proverbe arabe ne dit-il pas ? : "l'arbre déraciné ne donne plus de fruit".

2) L'Unité de Formation, dans sa visée d'intégration, a aussi pour destinataires naturels, la population non arabe. Celle-ci y trouvera la base solide d'une meilleure compréhension d'un "autre" souvent rejeté comme trop différent car on ne connaît pas sa culture.

3) L'Unité de Formation s'adresse enfin tout aussi à ceux qui, en milieu immigré, effectuent un travail social : assistants sociaux, enseignants, membres du secteur médical et para-médical, animateurs de mouvements de jeunes, tuteurs en école de devoirs, ainsi qu'aux étudiants se destinant à ces professions.

ANNEXE 2

Sont admis comme élèves réguliers dans cette Unité de Formation:

1- Les étudiants qui sont capables de suivre un cours de français et qui peuvent lire des textes rédigés en langue française, capacités qui correspondent à un niveau de deuxième année de l'enseignement secondaire,

ou

2- Sont considérés comme ayant les connaissances requises, les étudiants qui ont au minimum réussi une deuxième année d'enseignement secondaire.

ANNEXE 3

Remarques particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

- Le dédoublement sera possible s'il y a 16 élèves inscrits.
- Le dédoublement sera nécessaire s'il y 25 élèves inscrits.

ANNEXE 4

Programme du cours - Objectifs opérationnels.

1. Initiation à la culture arabe :

- Alphabet : - reconnaître et écrire les 28 lettres de l'alphabet arabe.
- Ecriture : - lire et écrire quelques phrases simples.
- Expression orale : - utiliser une centaine de mots pour composer oralement des phrases simples.

2. Initiation à l'art arabe :

- Calligraphie : - déchiffrer les calligraphes les plus simples.
  - calligraphier quelques phrases.
- Musique : - différencier les grands courants de la musique arabe.
- Architecture et mosaïque : - décrire et commenter des oeuvres architecturales.

3. Histoire et littérature arabe :

- Histoire de la civilisation (mathématique, sciences, médecine, astronomie) : - prendre conscience de l'apport de la culture arabe dans le développement intellectuel de l'occident.
- Littérature : - lire en traduction française quelques grandes oeuvres de la littérature arabe tels que, par exemple, romans, oeuvres philosophiques, poèmes, contes, en leur totalité ou sous forme d'extraits.
  - commenter et situer ces oeuvres dans leur contexte.

Remarque : les oeuvres choisies pourront être adaptées en fonction des intérêts des élèves et de l'actualité.

ANNEXE 5

Fixation des capacités terminales.

A l'issue de l'Unité de Formation, l'étudiant sera capable de :

- écrire et comprendre des phrases simples en arabe,
- lire certains mots,
- commenter et situer dans leur contexte certaines oeuvres artistiques (calligraphie, musique, architecture, mosaïque, etc.),
- commenter et situer dans leur contexte les grands courants de la littérature arabe,

- Il maîtrisera d'une manière satisfaisante (60% des points) les capacités terminales fixées.

ANNEXE 6

Profil du chargé de cours.

Le chargé de cours sera un expert pouvant justifier de bonnes connaissances de la langue et de la culture arabe.